



RAPPORT ANNUEL 2015-2016

du JEUNE BARREAU de MONTRÉAL



JEUNE BARREAU DE MONTRÉAL
YOUNG BAR OF MONTREAL





Table des MATIÈRES

À PROPOS DU JBM	1	LES COMITÉS	
LE RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE	2	DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL ET PROFESSIONNEL	14
LE RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE	5	MARKETING	15
LE RAPPORT DU PRÉSIDENT SORTANT	6	FORMATION	16
LE RAPPORT DU VICE-PRÉSIDENT	7	RECHERCHE ET LÉGISLATION	17
LE RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE	8	RELATIONS AVEC LES MEMBRES	18
LES COMITÉS		SERVICES JURIDIQUES <i>PRO BONO</i>	19
ACTIVITÉS SOCIO-CULTURELLES ET SPORTIVES	9	TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION	21
AFFAIRES PUBLIQUES	11	LE JBM EN IMAGES	22
EXTRAJUDICIAIRE	12		
CONGRÈS ET GALA	13		

À PROPOS DU JBM

Le Jeune Barreau de Montréal (JBM) est une association fondée en 1898 qui regroupe l'ensemble des avocat(e)s de 10 ans et moins de pratique inscrits à la section de Montréal du Barreau du Québec. Il est dirigé par un Conseil d'administration formé de 15 avocat(e)s qui offrent bénévolement leur temps afin d'assurer la poursuite de ses objectifs, et ce, en collaboration avec ses comités, une direction générale et plus de 200 bénévoles. Un Conseil des gouverneurs composé de membres éminents de la profession juridique et du monde des affaires agit également à titre de comité consultatif.

Le JBM, qui rassemble aujourd'hui plus de 4600 membres, est de ce fait une des plus grandes associations de jeunes avocats au monde, en termes de nombre pour une seule ville. Le JBM représente des jeunes avocats oeuvrant dans tous les domaines du droit, où ils font leur marque sur le plan professionnel. Ses membres sont la relève de la profession à l'échelle locale, nationale et internationale. Ils forment un groupe influent, engagé dans la communauté et sont appelés à devenir des chefs de file dans toutes les sphères de la société.

MISSION

Sa mission est double. D'une part, il veille à défendre et à promouvoir les intérêts de ses membres. D'autre part, il fournit de façon bénévole des services de consultation et d'information juridique auprès de différents segments de la population et organise des activités de bienfaisance. Dans l'ensemble, il vise à améliorer l'accessibilité à la justice et à contribuer au bien-être collectif.



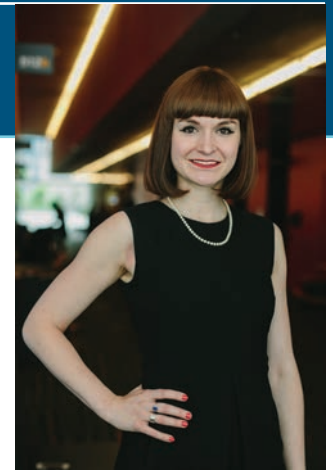
Conseil d'administration 2015-2016

De gauche à droite

Avant : M^{es} Myriam Brixi | Alexandre Fallon (Démission) | Léa Maalouf | Sabine Uwitonze | Extra Junior Laguerre | Zalman Haouzi | Caroline Larouche (Présidente) | Paul-Matthieu Grondin (Président sortant) | Juliette Yip | Samuel Bachand (Démission) | Louis-Paul Hétu | Catherine Ouimet (Directrice générale).

Arrière : M^{es} Alex Goupil | Jonathan Pierre-Étienne | Émile Langevin | Adel Khalaf (Démission).

Absentes de la photo : M^{es} Sophia Rossi Lanthier | Lauréanne Vaillant.



CHERS AMIES ET AMIS,

C'est avec fierté que je vous présente le rapport annuel du mandat 2015-2016. Comme vous pourrez le constater, ce fut une année chargée où le JBM a travaillé encore une fois très fort à représenter l'intérêt de ses membres et à offrir des services pro bono de qualité à la population. D'ailleurs, dans un article publié récemment dans son magazine, Le Monde juridique décrivait le JBM comme un forum utile et pertinent pour l'avancement de la profession. Preuve que nous avons su, cette année, avec l'aide de nos nombreux bénévoles, non seulement nous démarquer dans la communauté juridique, mais également créer des changements qui amélioreront la profession.

LE RAPPORT SUR LA SITUATION DE L'EMPLOI CHEZ LES JEUNES AVOCATS DU QUÉBEC

Vous avez eu la chance de lire ou d'entendre parler de notre rapport sur la situation de l'emploi qui a été publié en février dernier avec la collaboration du Comité Relations avec les membres, du président sortant du JBM, M^e Paul-Matthieu Grondin et de notre directrice générale, M^e Catherine Ouimet. Le rapport fait suite notamment à deux tables de concertation tenues par le JBM en présence de toutes les facultés de droit québécoises ainsi que le Barreau du Québec, le Jeune Barreau de Québec et l'Association des Jeunes Barreaux de région, afin d'échanger sur les problématiques actuelles du marché de l'emploi et des pistes de solutions envisageables.

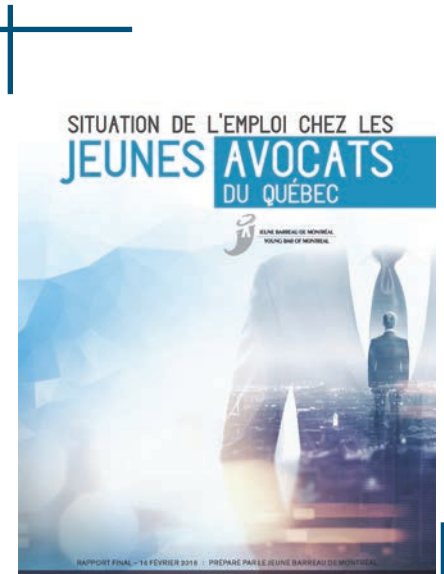
Dans ce rapport, nous émettons sept recommandations afin d'améliorer la situation de l'emploi chez nos membres. Ces recommandations peuvent se résumer ainsi : informer de manière transparente les futurs étudiants et les futurs membres sur la situation de l'emploi, raisonner le contingentement et réduire le ratio d'avocats par 100 000 habitants, encourager l'innovation, favoriser une meilleure formation en gestion et en administration, assurer une communication continue et permanente entre le Barreau du Québec, le ministère de la Justice, le ministère de l'Éducation, les facultés de droit, l'École du Barreau du Québec et les jeunes avocats, décourager activement les stages non rémunérés et mettre en place un registre du nombre nécessaire d'avocats à attirer en région tout en faisant la promotion de la pratique en région.

Conférences, entrevues et publications sur toutes nos plateformes nous ont permis de diffuser ce rapport au plus grand nombre d'intervenants et d'étudiants possible.

D'ailleurs, c'est suite à un article de La Presse à ce sujet, paru le 2 mai 2016, que le Barreau du Québec a publié un communiqué de presse dans lequel il déclarait accueillir favorablement les recommandations de notre rapport. Bien que le JBM soit heureux de constater cet accueil favorable et l'intention d'agir du Barreau, nous nous assurerons du suivi de ce rapport et de la mise en œuvre des recommandations dans les années à venir.

REPLACER L'AVOCAT AU CŒUR DU MILIEU DES AFFAIRES

De replacer l'avocat au cœur du milieu des affaires était incontestablement un autre objectif important du JBM cette année. D'ailleurs, nous avons été invités pour une première fois par le Conseil interprofessionnel du Québec à prendre la parole lors de la 7^e édition de la Semaine des professionnels avec des jeunes de plusieurs autres professions. Cela nous aura permis de tisser des liens avec plusieurs autres associations. Dans cette même visée, nous avons également organisé, avec l'aide des bénévoles du Comité Développement interprofessionnel, l'événement Lex'Startup, qui a permis à nos membres et à de nombreux jeunes entrepreneurs de tous les milieux, d'entendre des conférenciers de renom du milieu des affaires sur plusieurs sujets, dont l'innovation en matière entrepreneuriale. Nous y avons également tenu la deuxième édition de notre cocktail interprofessionnel qui fut un franc succès encore cette année. C'est également dans cet objectif de permettre à nos membres de devenir des acteurs centraux du milieu des affaires que nous avons décidé d'ouvrir nos activités à tout jeune, peu importe sa profession.





AMÉLIORER LE SYSTÈME D'AIDE JURIDIQUE ET AIDER NOS MEMBRES QUI ACCEPTENT CE GENRE DE MANDATS

En 2012, constatant les nombreuses difficultés auxquelles font face les avocats, principalement des jeunes, qui acceptent des mandats d'aide juridique, le JBM entamait une réflexion en créant le Comité de réflexion sur le système d'aide juridique québécois.

Rappelons que c'est en 1956, sous la présidence de M^e Jérôme Choquette, que le JBM créait le premier bureau d'assistance juridique gratuite à Montréal qui est devenu par la suite le système d'aide juridique tel que nous le connaissons.

Cela fait plus de quatre ans que nous travaillons à assembler les témoignages de membres qui acceptent des mandats d'aide juridique et à analyser les problèmes avec le système d'aide juridique actuel et sa tarification. Nous sommes fiers d'avoir terminé ce travail et de présenter dans les prochaines semaines un rapport final de réflexion sur l'aide juridique. Encore une fois, le JBM tire dans ce rapport des conclusions claires et émet des suggestions concrètes. Un énorme merci à M^{es} Cory Verbauwheide et Liane Roy Castonguay, qui ont travaillé sans relâche depuis les quatre dernières années à étudier la situation avec l'aide du Comité Affaires publiques.

DES CHANGEMENTS À LA DIRECTION GÉNÉRALE

Il y a eu quelques changements à la direction générale cette année avec le départ de Mme Marie-Noel Bouchard, coordonnatrice aux communications et financement et Mme Renata Massoud, coordonnatrice pro bono et l'arrivée de leurs remplaçantes respectives, Mme Anne-Marie Lelièvre et Mme Gabrielle Leblanc. Nous remercions les coordonnatrices qui nous ont quittés et souhaitons la bienvenue aux nouvelles employées qui ont joint l'équipe de la direction générale.

FORMATION

Le Comité Formation a travaillé extrêmement fort cette année afin d'offrir à nos membres plus de 12 formations lors de dîners-conférences sur des sujets des plus variés à un prix abordables. Nous avons amorcé nos activités avec un invité d'honneur, l'honorable Richard Wagner, qui a eu la gentillesse de venir entretenir les membres sur la relation entre les tribunaux et les médias.

CONFÉRENCE LEGAL.IT ET LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

C'est avec des invités de marque que nous avons célébré cette année la 10^e édition de notre conférence en technologie de l'information, Legal.IT. Longue vie à cette conférence qui est la plus grande et la plus importante conférence au Canada sur l'impact des technologies de l'information et leur potentiel pour le droit.

COMMUNICATIONS

Nous sommes également heureux d'avoir développé cette année et de vous dévoiler notre tout nouveau site web, au goût de 2016. Ce site constitue un vent de fraîcheur pour l'image du JBM, mais saura également faciliter l'accès aux membres, à nos activités et à nos services.

TO VALUE OUR DEBATE CONTESTS

The YBM stresses the importance of public speaking by holding French and English speaking contests (Speaker's Award) held annually during the month of June.

The YBM is proud to offer the opportunity for its members to shine in this role, familiar to lawyers. It is thanks to these connections that a local lawyer, Me Laurence Bich-Carrière, had the opportunity to shine and demonstrate her oratory skills and talent by winning first prize at the 30th edition of the Concours d'éloquence de la Conférence internationale des barreaux de tradition juridique commune (CIB), coinciding with the 50th anniversary of the Order of lawyers of Benin, who hosted the event. She participated as official representative of the Bar of Montreal after winning first place at the YBM's Francophone Debate competition in June 2015.

This year's competition will offer a modified version, with the first round to be held on May 29th. The first (elimination) round will take the form of a trial advocacy training workshop. Speakers and trainers will offer customized tips and training to supplement and improve the participants' public speaking techniques. The final round will be held on June 15, 2016.



ÉVALUATION DE LA COTISATION DE NOS MEMBRES

Il appert des résultats du sondage sur les États généraux que nos membres sont insatisfaits du montant de la cotisation, le considérant trop élevé. C'est pourquoi nous nous pencherons sur la capacité de payer de nos membres et sur la juste valeur de la cotisation. Le Comité Relations avec les membres a donc fait une étude approfondie sur le sujet en comparant avec les autres Barreaux canadiens, mais également les autres ordres professionnels du Québec. Vous aurez l'occasion de prendre connaissance de ce travail important très bientôt.

DES FINANCES EN BONNE SANTÉ GRÂCE À UN BUDGET SERRÉ

Il est fascinant pour un président de constater à quel point le JBM réalise énormément avec peu de ressources. Cette réalité est possible grâce à une gestion rigoureuse du budget et à une capacité de vision à moyen et long terme pour le JBM. Cette mission cruciale est dévolue à la directrice générale du JBM, M^e Catherine Ouimet, qui s'en acquitte avec brio, permettant ainsi au Conseil d'administration de se concentrer sur les enjeux touchant les membres. Encore une fois cette année, les finances du JBM se portent très bien et nous sommes en mesure de dégager un léger surplus qui permet une saine stabilité financière.

PUBLICATIONS ET MÉMOIRES

Vous avez eu la chance de lire dans les parutions de notre revue L'ExtraJudiciaire des articles qui vous ont plu, d'autres moins. Cette polarité est la preuve que le virage, que nous avons décidé d'amorcer en publiant des articles et des éditoriaux plus critiques, a réussi. Je tiens à féliciter toute l'équipe de l'ExtraJudiciaire et plus particulièrement sa rédactrice en chef, M^e Véronique Gaudette, pour leurs opinions et leur dévouement envers ce magazine.

Dans un autre ordre d'idées, nous sommes intervenus auprès de l'Office de la protection du consommateur sur le projet de Loi visant principalement à moderniser les règles relatives au crédit à la consommation. Nous y avons présenté des recommandations préparées par le Comité Recherche et législation du JBM.

Nous avons également un projet de recherche sur les délais en matière de justice criminelle en cours, suite à une invitation reçue du Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles. Le mémoire sera préparé dans les prochaines semaines.

COMITÉS STATUTAIRES DU BARREAU DU QUÉBEC

Depuis plusieurs années, le JBM militait activement pour que soit abolie l'exigence d'un nombre d'années minimal (habituellement dix ans) afin de siéger aux comités statutaires du Barreau du Québec. C'est avec gratitude et fierté que le JBM souligne la décision du Barreau du Québec d'abattre cet obstacle à l'activité de jeunes avocats compétents et désireux de contribuer à la mission de leur ordre professionnel. En effet, les comités statutaires du Barreau du Québec sont maintenant ouverts à tous les avocats, sans distinction quant à leur nombre d'années de pratique.

LA CLINIQUE JURIDIQUE ET AUTRES SERVICES PRO BONO

La population et l'accessibilité à la justice demeurent encore des préoccupations majeures du JBM. C'est d'ailleurs pour cette raison que nous avons organisé la 28^e édition de la Clinique juridique téléphonique qui s'est tenue les 23 et 24 avril dernier. Lors de cette clinique plus de 100 bénévoles ont répondu à plus de 1600 appels. Par ailleurs, nous travaillons encore davantage à développer des projets tels que les services de préparation à l'audition et la médiation sur place aux petites créances.

REMERCIEMENTS

Tout ce travail n'aurait pu aboutir à de tels résultats sans le travail et le dévouement des membres du Conseil d'administration qui ont assuré la responsabilité de chacun des comités ci-haut mentionnés. Je tiens à remercier les administrateurs de cette année, Extra, Juliette, Léa, Lauréanne, Myriam, Paul-Matthieu, Alex, Jonathan, Émile, Sophia, Louis-Paul, Zalmy, Samuel et Sabine.

Vous pouvez être fiers de vos représentants qui se dévouent chaque jour afin d'assurer aux jeunes avocats de Montréal ainsi qu'à la population les meilleurs services qui soient. Vous avez été un conseil d'administration tout aussi «challengeant» qu'extraordinaire.

C'est entre de très bonnes mains que je vous laisse avec M^e Extra Junior Laguerre, qui saura continuer la mise en œuvre des projets amorcés et en commencer de nouveaux qui seront tout aussi utiles qu'innovateurs pour le JBM. M^e Laguerre travaillant à son compte est un candidat idéal pour comprendre la difficile réalité que vivent actuellement nos membres. Par son esprit rassembleur, aucun ne doute qu'il saura trouver des moyens d'aider les jeunes démarrant leur cabinet.

Un merci spécial à M^e Catherine Ouimet, la philosophe, réalisatrice et productrice derrière tous les projets du JBM, ainsi qu'à tous les employés de la direction générale sans qui ce mandat et les réalisations de cette année n'auraient été possibles.

Enfin, j'aimerais également remercier mes patrons et mes collègues du bureau de Montréal de la Procureure générale du Québec de m'avoir appuyée tout au long de ce mandat. Merci pour votre compréhension.

Nous pouvons être fiers de notre Jeune Barreau !

M^e Caroline Larouche, Présidente

DIRECTION GÉNÉRALE



RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

ME CATHERINE OUMET

Le mandat 2015-2016 peut être résumé en un seul mot : concrétisation.

L'an dernier, nous lançons une grande étude sur la situation de l'emploi chez les jeunes avocats touchant directement nos membres et proposant des changements importants afin de régler un problème systémique sur le marché de l'emploi. Cette année, nous nous sommes affairés à finaliser cette étude et à rédiger un rapport final qui a été publié le 16 février 2016.

Il y a quatre ans, nous entamions une réflexion profonde sur le système d'aide juridique québécois. Cette année, nous avons finalement approuvé le Rapport final qui sera publié dans quelques semaines.

En janvier 2015, nous commençons la refonte complète de notre site Internet afin de le rendre plus convivial, dynamique et facile à utiliser pour nos membres. Cette année, nous avons achevé les travaux de la nouvelle version qui est lancée en même temps que la parution de ce rapport.

En 2014, nous nous engageons à travailler afin de repositionner l'avocat au cœur du milieu des affaires. Cette année, nous avons tenu pour la première fois un colloque sur l'innovation en affaires qui a réuni les deux milieux autour d'un point commun : l'entrepreneuriat.

Ces réalisations, et toutes celles que vous trouverez dans ce rapport démontrent à quel point la mobilisation des membres du JBM peut avoir un impact positif et constructif sur la profession et sur l'image de l'avocat. Le JBM est un acteur de changement, nous en avons la preuve. Impliquons-nous davantage et mobilisons-nous autour des enjeux qui touchent les jeunes avocats. Osons changer les choses.

Évidemment, notre centaine de projets réguliers a également suivi son cours. Ce ne fut pas une mince tâche et je m'étonne chaque année que nous soyons en mesure de réaliser autant de projets avec aussi peu de ressources. Cette capacité, nous la devons à trois entités : un CA dynamique, rigoureux et intéressé, 200 bénévoles dévoués et impliqués ainsi que des employées professionnelles et créatives qui supportent avec enthousiasme les idées des membres. Je ne peux que les remercier de leur travail et de leur implication. Cette année en a été une de changement à la direction générale. Une mention spéciale à Catherine Iman Taleb, aux activités et projets, à Anne-Marie Lelièvre, aux communications, marketing et financement et à Gabrielle Leblanc, aux services juridiques pro bono : merci de vous investir autant pour le JBM et de croire à sa mission.

Il serait impensable d'offrir tous ses services sans l'appui du Barreau de Montréal qui, année après année, encourage la mission du JBM. Nos relations avec « notre grand Barreau » sont empreintes d'un respect mutuel et d'une volonté de collaboration qui ne peuvent que bénéficier aux membres. Nous les remercions chaleureusement de leur support.

Nos partenaires financiers sont consciencieux, professionnels et leur confiance envers le JBM nous permet d'entretenir une relation enrichissante. Je remercie plus particulièrement l'Association d'Assurances du Barreau Canadien, le CAIJ, Desjardins, Emploi-Québec, Lasik MD, Médicassurance, SOQUIJ, Vidéotron et ZSA Recrutement juridique.



Je tiens à souligner le travail de notre présidente, M^e Caroline Larouche. Ses obligations professionnelles ne l'ont pas empêchée de se donner entièrement et de faire suite à une année bien remplie... par une autre tout aussi remplie. Le défi était pourtant de taille : celui de continuer dans la lancée de ses prédécesseurs tout en intégrant sa propre vision et sa propre personnalité. Ce défi, elle l'a relevé avec brio en prenant la décision de se consacrer à la réalisation des projets entamés dans les dernières années. Merci, Caroline. Pour sa part, M^e Extra Junior Laguerre aura le défi de conserver ce délicat équilibre entre création et continuation. Le connaissant maintenant depuis quatre ans, je sais qu'il y arrivera avec succès. Il pourra compter sur mon appui et ma confiance dans la réalisation de son mandat.

Encore une fois, merci à tous de votre implication et au plaisir de vous croiser lors d'une activité du JBM!

M^e Catherine Ouimet, Directrice générale

PRÉSIDENCE SORTANTE

RAPPORT DE DU PRÉSIDENT SORTANT
M^e PAUL-MATTHIEU GRONDIN



CHERS AMIÉS ET AMIS,

Cette année, la direction générale et le CA du JBM ont eu l'audace de continuer à dénoncer la situation de l'emploi vécue par les jeunes avocats. Je remercie tout particulièrement M^{es} Caroline Larouche et Catherine Ouimet, qui nous ont permis de continuer le travail entrepris l'an passé. En février dernier, nous avons publié le Rapport sur la situation de l'emploi chez les jeunes avocats, qui a eu des échos dans la presse écrite, à la radio, dans tous les médias Web du droit et ce, partout au Québec et au Canada. Nous avons présenté ce rapport dans à peu près toutes les universités, au Conseil des sections du Barreau du Québec, au Barreau du Québec, au Barreau de Montréal et ailleurs. Nous devrions en être fiers – les propositions sont concrètes, et elles doivent maintenant être appliquées. Il est le temps de passer à l'action. Je crois profondément à des changements nécessaires dans notre profession, et je constate une belle relève qui rêve de techno et d'innovation. Tant mieux.

Une implication au Jeune Barreau de Montréal, ça peut être un article dans l'Extrajudiciaire, ça peut être une présence à un cocktail, ça peut être la rédaction d'un billet du Blogue du CRL. Pour moi, ça a été un peu plus – essentiellement, les moments les plus heureux de ma jeune carrière. En fait, à bien y penser, le Jeune Barreau n'est pas une implication pour moi. Il fait partie de mon travail. Je quitte donc avec le cœur gros, mais en laissant résolument et avec bonheur la place à plus jeune, à plus performant et à plus brillant.

Avec un peu de chance, vous lirez ces lignes alors que j'aurai peut-être été élu administrateur au Barreau du Québec. Je promets d'y mettre la même passion, la même fougue et, malheureusement, un peu plus de sérieux. Que le JBM nous talonne toujours, intensément.

Cheers et longue vie au Jeune Barreau!

M^e Paul-Matthieu Grondin, Président sortant





RAPPORT DU VICE-PRÉSIDENT M^e EXTRA JUNIOR LAQUERRE

Quel beau mandat 2015-2016 pour le JBM!

Durant ce mandat, j'ai eu la chance de représenter le JBM à de nombreux événements de la Cour du Québec, du Barreau du Québec, du Barreau de Montréal, du Lord Reading Law Society, des différents Barreaux de sections, de l'Association du Barreau canadien et des Barreaux étrangers. À titre de vice-président j'ai eu la chance d'accueillir au sein de la profession plusieurs nouveaux membres lors de cérémonies de prestations de serment. J'ai également siégé sur le Comité exécutif de l'Association du Barreau canadien tout au cours de l'année, avec notamment un représentant du Jeune Barreau de Québec et un autre de l'Association des jeunes Barreaux de Régions.

J'ai représenté le JBM à la conférence juridique canadienne qui s'est tenue à Calgary. J'ai participé également aux rentrées judiciaires de Montréal, Québec et Bruxelles. De plus, j'ai eu la chance de participer à la Spring Conference de l'American Bar association, Young Lawyers Division (ABA-YLD) à Saint Louis dans le Missouri. À noter à vos agendas que le JBM organisera conjointement avec le ABA-YLD la prochaine Spring Conference du 4 au 6 mai 2017 à Montréal.

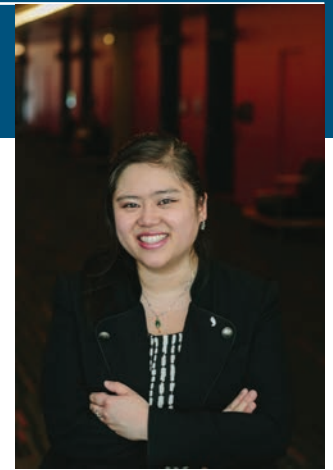
Finalement, une de mes principales tâches en tant que Vice-président fut d'accompagner la présidente pendant l'année dans l'accomplissement de ses projets. C'est donc avec beaucoup de plaisir que j'ai eu l'occasion de travailler avec M^e Caroline Larouche. Caro merci pour tous les précieux conseils! Tu as été une présidente extraordinaire, mais je garde en tête que tu es avant tout une amie exceptionnelle! #ViveleLac)

M^e Extra Junior Laguerre, Vice-Président

SECRÉTAIRE-TRÉSORERIE

RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

ME JULIETTE YIP



La Secrétaire-trésorière a la charge de fournir un appui et un soutien à l'exécutif de même qu'à la direction générale. Sous la direction de M^e Catherine Ouimet, la direction générale est formée de Mesdames Anne-Marie Lelièvre, Coordonnatrice aux communications, marketing & financement, Catherine Taleb, coordonnatrice aux activités et projets, et Gabrielle Leblanc, coordonnatrice aux services juridiques pro bono. D'ailleurs, je tiens à remercier chacune d'entre elles pour leur travail durant l'exercice 2015-2016, qui ne fut pas sans défis. Sans leurs efforts considérables, le JBM n'aurait pu offrir à ses membres autant de services et d'activités d'aussi bonne qualité.

La Secrétaire-trésorière doit également voir à la bonne gestion et à la préparation des réunions du conseil d'administration avec la Directrice générale, en s'assurant notamment du respect des Règlements généraux de l'Association et du respect de la politique de gouvernance.

Le conseil d'administration se réunit environ une fois par 6 semaines, et à l'occasion par des séances extraordinaires téléphoniques pour discuter de questions ponctuelles. Cette année, le conseil d'administration s'est réuni dix-huit fois, dont sept fois à l'occasion de séances extraordinaires pour discuter de questions ponctuelles.

La Secrétaire-trésorière fait partie du Conseil exécutif du JBM, elle assiste donc aux réunions, et apporte ses idées, opinions et votes lors de la prise de décisions.

Quant aux finances, la Secrétaire-trésorière à la responsabilité, en collaboration avec la Directrice générale, d'effectuer le suivi des budgets prévisionnels des activités, des états des résultats mensuels et de la vérification des états financiers. Elle a également la responsabilité d'assurer le suivi des placements et des assurances du JBM. Cette année, en raison d'une gestion rigoureuse du budget et grâce aux efforts remarquables de notre Directrice générale afin de trouver de nouveaux commanditaires, le JBM a connu un excédent de 7 393\$. Ces sommes serviront notamment à financer les différentes activités et nombreux services offerts aux membres ainsi qu'à la population dans les prochaines années.

Cette année, la Secrétaire-trésorière a complété une révision et mise à jour de toutes les politiques en vigueur au JBM puisque certaines dataient depuis le début des années 2000. De plus, suite à la décision du conseil d'administration de créer un comité ad hoc afin d'étudier le plan de rémunération du Directeur général, la Secrétaire-trésorière a rédigé une politique quant à la mise en place dudit Comité et le mandat de celui-ci.

Par ailleurs, la Secrétaire-trésorière, en collaboration avec la Directrice générale, a établi la création d'un partenariat avec de nouveaux vérificateurs pour le JBM, qui ont été nommés lors de l'assemblée extraordinaire tenue le 6 avril 2016.

Pour plus d'informations sur l'état des finances du JBM, je vous invite à consulter les états financiers audités joints au présent rapport annuel.

M^e Juliette Yip, Secrétaire-trésorière

ACTIVITÉS SOCIO-CULTURELLES ET SPORTIVES



ADMINISTRATEUR RESPONSABLE DU COMITÉ

ME ZALMAN HAOUZI

MEMBRES

M^{es} Alice Popovici (Vice-présidente), Mina Bakkioui, Josee Beaudoin, Romi Bertrand, Lauren Biagioni, Alexandre Bien-Aimé-Bastien, Stéphanie Brunet, Shana Chaffai-Parent, Olivier Charbonneau, Roxane Charpentier, Marie-Hélène Cloutier, Sébastien Delisle, Pierre-Richard Deshommes, Valerie Dumas, Andrea Lynn Dupuis, Vanessa Dorval, Laurence El Fatih, Isabelle Gagnon, Gabrielle Gayrard, Diego Gramajo, Judith-Renée Léon, Marie Pierre Létourneau, Sonia Loiselle, Olivier Paquin, Frédéric Plamondon, Gabrielle Robert, Geneviève Robitaille, Alexandra Rossignol, Genevieve St-Cyr Larkin, Laura Thibault, Jimmy Troeung.

MANDAT

Le Comité cherche à faciliter l'intégration et l'interaction des membres en proposant de nombreuses activités sociales, sportives et culturelles. En sortant du cadre professionnel, le comité permet aux jeunes juristes de développer leur réseau de contacts ainsi que d'accroître le sentiment d'appartenance à l'association dans une ambiance plus décontractée et favorable à la camaraderie.

RÉALISATIONS

COURS SUR LES SCOTCHS

Le 3 juin 2015 a eu lieu un cours sur les scotch offert par l'expert en spiritueux, Philippe Letellier, qui a permis aux membres épicuriens d'accroître leurs connaissances en la matière. L'activité de deux heures au Pub l'Île Noire a permis aux 40 participants de raffiner leurs techniques de dégustation et de connaître les notions de base que tout amateur qui se respecte devrait connaître.

TOURNOI DE GOLF CONJOINT DU JBM | BARREAU DE MONTRÉAL

Le 15 juin 2015 a eu lieu le Tournoi de Golf conjoint du JBM et du Barreau de Montréal. C'est sous un ciel un peu gris que l'édition 2015 s'est déroulée au club de Golf de l'Île de Montréal. Cela n'a pas empêché les golfeurs (et apprentis golfeurs) d'y trouver leur bonheur.



6@8 estival



Tournoi de golf



Tournoi de flag football

6@8 ESTIVAL

Le jeudi 27 août 2015, plus de 250 membres du JBM se sont rejoints au coin des rues Sherbrooke et St-Laurent pour prendre un verre sur la terrasse du restaurant Jargo. Cette soirée, qui officialise pour certains le retour au travail après les vacances estivales, a permis aux membres de fraterniser dans une ambiance décontractée.

TOURNOI DE FLAG FOOTBALL, 9^E ÉDITION

La plus récente mouture du Tournoi de flag football du JBM a eu lieu le samedi 3 octobre 2015, sur la pelouse du Collège Maisonneuve. Pour cette 9^e édition, sept équipes se sont affrontées par une belle journée automnale idéale pour le football et, évidemment, le traditionnel « tailgate » qui l'accompagne. À la fin de la journée, ce sont les avocats de l'équipe X-Men (Justice Canada) qui ont remporté les grands honneurs et la Coupe ZSA, mettant ainsi fin au règne de 4 ans de Gowlings qui a tout de même tenté de protéger son titre en se rendant en finale.



COCKTAIL AVEC LA MAGISTRATURE

La principale activité organisée par le Comité, le Cocktail avec la magistrature, s'est déroulée le 15 octobre 2015 au Musée Pointe-à-Callière en collaboration ZSA, Recrutement juridique. Afin de renouveler la formule, les membres du Comité ont choisi le thème «Retour vers le futur: regard sur l'avenir de la profession» qui a énormément plu à la trentaine de juges qui y étaient présents. Environ 85 avocats ont pris part à cette soirée et ont pu poser leurs questions aux membres de la magistrature. Le Comité en profite pour remercier l'honorable juge en chef du Québec Nicole Duval-Hesler qui a accepté d'agir comme présidente d'honneur de l'événement ainsi que tous les membres de la magistrature qui y ont participé.

6@8 REWIND, FOLIES GATSBY

Pour la 2^e édition du 6@8 Rewind, le CASS s'est joint au Comité Pro bono afin de maximiser la portée de la campagne de financement au profit de Pour 3 Point tenu lors de cet événement. C'est en voyant le décor extravagant du bar le Cinq que le thème de cette année s'est imposé au comité organisateur. C'est donc dans l'esprit exubérant d'une soirée à la Gatsby que plus de 300 membres du JBM et autres jeunes professionnels se sont réunis pour échanger et prendre un verre.

TOURNOI DE HOCKEY COSOM, COUPE ZSA, 11^e ÉDITION

Cette année, le traditionnel Tournoi de hockey cosom a réuni 10 équipes de juristes qui se sont affrontées pour mettre la main sur la Coupe ZSA. Ainsi, le 16 avril 2016, des avocats de tous les milieux se sont donné rendez-vous dans les gymnases de l'UQAM pour prendre part à cette compétition amicale. Soulignons la victoire de la Coupe ZSA par les avocats de l'équipe Sherbrooke et associés qui ont pu inscrire leur nom pour la première fois sur le prestigieux trophée en battant les « Darkside Dangers » par la marque de 3 à 2 en prolongation.

Le JBM tient à remercier ZSA, Recrutement juridique à titre de partenaire officiel des soirées décontractées pour sa contribution.





ADMINISTRATEUR RESPONSABLE DU COMITÉ

ME SAMUEL BACHAND*

**M^e Samuel Bachand a remis sa démission du C.A. le 23 mars 2016*

MEMBRES

M^{es} Annie-Claude Trudeau (Vice-présidente) Najla Akef, Aude Bastien, Guillaume Charrette, Chloé de Lorimier, Pierre-Richard Deshommes, Virginie Dufresne-Lemire, Jean-Sébastien Dupont, Cédric Gagnon-Ducharme, Valérie Gobeil, Mathieu Jacques, Ashley Kandestin, Éric Lallier, Tobit Martel, Félix-Antoine Michaud, Christine Paquin, Marie-Noël St-Hilaire, Martine T. Musau, Cory Verbauwheide.

MANDAT

Le Comité des affaires publiques (ci-après « CAP » ou « Comité ») rédige des projets de communiqués de presse à la demande du Conseil d'administration et offre ses conseils dans la préparation des interventions publiques du JBM. Le CAP se charge aussi de projets connexes, selon les besoins du JBM.

RÉALISATIONS

COMMUNIQUÉS DE PRESSE

Le CAP a donné effet à la volonté du Conseil d'administration d'arrimer ses interventions aux missions traditionnelles du JBM : défense des intérêts des membres, démocratisation de la justice et primauté du droit.

Depuis le début de l'exercice 2015-2016, le CAP a présenté au Conseil d'administration deux propositions de rapports longs et huit projets de communiqués. Six communiqués ont été publiés :

- Nomination d'une présidente du JBM à la magistrature du Québec (16 juillet 2015)
- Le JBM salue la conclusion d'une entente dans le dossier de la Bâtonnière suspendue (15 septembre 2015)
- Un vent de jeunesse dans une institution vénérable (8 octobre 2015)
- Exécution des jugements civils : à l'État de faire sa juste part (14 janvier 2016)
- Christiane Taubira, grande dame de la coopération franco-québécoise en matière de cyberjustice (2 février 2016)
- Rapport sur la situation de l'emploi chez les jeunes avocats : Le JBM constate les retombées positives et l'engagement d'agir du Barreau du Québec (3 mai 2016)

TRIBUNE DANS L'EXTRAJUDICIAIRE

C'est avec beaucoup de fierté que le CAP a fait son entrée dans L'ExtraJudiciaire, cette publication du JBM qui est distribuée à tous ses membres. Les membres du CAP sont invités à proposer, pour chaque numéro, une tribune portant sur un sujet d'actualité qui peut susciter les débats et les discussions.

- Décembre 2015 : Exécution des jugements civils : quel rôle joue l'État?
- Février 2016 : Le mandat de Jody Wilson-Raybould
- Avril 2016 : Pour une association des avocats du Québec et Médiation sur le règne des cacophonies

RAPPORT SUR LE SYSTÈME D'AIDE JURIDIQUE QUÉBÉCOIS

Créé en 2012 et mené par M^{es} Cory Verbauwheide et Liane Roy-Castonguay, le Comité de réflexion sur le système d'aide juridique québécois (« Comité ») a pour mission de rendre compte des améliorations pouvant être apportées au régime existant.

En 2013, le Comité a produit un rapport intérimaire au CA du JBM qui l'a adopté, puis transmis au ministre de la justice en vue de le sensibiliser aux situations vécues sur le terrain par les avocats acceptant des mandats privés d'aide juridique.

En vue de la production du rapport final, le JBM a effectué un vaste sondage en ligne auprès des membres. 190 répondants ont rempli le formulaire. Le Comité a procédé à l'analyse des résultats et présenté un projet de rapport au Conseil d'administration, pour révision et commentaires.

La version finale du rapport a été adoptée à la séance du mois d'avril et la publication de celui-ci se fera dans les prochaines semaines.

EXTRAJUDICIAIRE

ADMINISTRATEUR RESPONSABLE DU COMITÉ
M^e Alex Goupil



MEMBRES

Rédactrice en chef : M^e Véronique Gaudette

Directrice à la révision : M^e Christianna Paschalidis

Journalistes : M^{es} Mélanie Binette, Alice Boivin, Guillaume Carrier, Maryse Carrière, Émilie Champagne Couillard, Gaël Chevalier, Luana Ann Church, Amy Dam, Virginie Dufresne-Lemire, Ludovic Fraser, Rizwan Gondal, Mathieu Jacques, Amina Kherbouche, Sonia Labranche, Annie Lagueux, Anne-Marie Langlais, Raphaële Lavoie Lafontaine, Geneviève Laurin, Laurence Mathurin, Caroline Moreau, Yanneck Ostaficzuk, Eloïse Ouellet-Décoste, Anie-Claude Paquin, Sarah Pilote-Henry, Lucrezia Plutino, Daphne Kathia Rosalbert, Geneviève St-Cyr Larkin, Marguerite Tchicaya, Elizabeth Tran, Annie-Claude Trudeau, Patrick Zakaria et Marie-Ève Zuniga.

Réviseur(euse)s : M^{es} Ilana Amouyal, Fabienne Ara, Martine Bouthillier, Dominique Boutin, Pierre-Marc Boyer, Émilie Blanchard, Audrey Blanchet-Fortin, Karine Bolduc, Amy Dam, Ariane Denis-Melançon, Dominique Guimond, Maria Paschalidis, Audrey Préfontaine, Emilie Therrien, Tom Zhang.

MANDAT

Le Comité ExtraJudiciaire est responsable de l'élaboration du journal de l'Association tiré à environ 4 500 exemplaires six fois par année. Il est distribué gratuitement à tous les avocats de dix ans et moins de pratique de la section de Montréal, ainsi qu'à la magistrature et à de nombreux intervenants du monde juridique. L'ExtraJudiciaire sert d'outil de communication entre le président et les divers comités du JBM, et ses membres. Il permet d'informer les membres des activités et services offerts par le JBM. Il contient par ailleurs des articles portant sur des sujets juridiques et non-juridiques d'intérêt pour les membres du JBM.

L'EXTRAJUDICIAIRE EN QUELQUES MOTS

Plus critique

L'ExtraJudiciaire valorise l'analyse critique de situations juridiques comme non-juridiques. L'ExtraJudiciaire accorde au jeune avocat(e) la tribune idéale pour développer et convaincre avec ses idées.

Plus juridique

L'ExtraJudiciaire publie plusieurs textes juridiques dans chacune de ses éditions. Grâce à la diversité des sujets traités, l'ExtraJudiciaire tente de rejoindre le plus grand nombre de jeunes avocat(e)s montréalais(es) et leurs champ d'intérêt.

Plus d'articles en anglais

L'ExtraJudiciaire désire également rejoindre les jeunes avocat(e)s de la communauté anglophone de Montréal, et c'est dans cette optique que la rédaction en chef recrute des collaborateurs bilingues et encouragent plusieurs à rédiger en anglais. L'ExtraJudiciaire est fier d'annoncer avoir publié au moins un texte en anglais dans chacune de ses parutions de l'année 2015-2016.

Plus de liberté!

L'ExtraJudiciaire incite ses journalistes collaborateurs à proposer et rédiger des textes sur des sujets qui leur tiennent à cœur, qu'il s'agisse d'un bouleversement récent dans son domaine de pratique ou de rapporter une décision d'intérêt, de comparer la manière de faire au Québec avec l'étranger, tout sujet d'intérêt peut être traité!

Nous vous avons présenté pour l'année 2015-2016 les thèmes suivants :



Aux urnes



Évoluer



Droit de la
consommation



Ainsi soit-il



Les États généraux:
la suite



L'avocat 360

CONGRÈS ET GALA



ADMINISTRATEUR RESPONSABLE DU COMITÉ

M. LOUIS-PAUL HÉTU

MEMBRES

M^{es} Jasmine De Guise (Vice-Présidente), Mylène Lemieux (Vice-Présidente Congrès), Anne-Catherine Larouche (Vice-Présidente Gala), Ada Wittenberger (Secrétaire), Sophie Courville-Le Bouyonnet, Marie-Pier Desmeules, Cindy Ho, Patricia Isaac, Caitlin Jenkins, Romy-Alexandra Laliberté, Maryse Larocque, Julie Paré, Frédéric Plamondon, Alexandre Ricci, Eloïse Talbot et Jessica Vu.

MANDAT

En 2015, le Comité Congrès et Gala a été chargé de l'organisation des deux événements clés du JBM, à savoir le Gala « Les leaders de demain » et le 70^e Congrès annuel.

RÉALISATIONS

CONGRÈS ANNUEL

La 70^e édition du Congrès annuel du JBM s'est tenue les 28 et 29 mai 2015 au Palais des Congrès, où près de 300 participants ont pu profiter de la qualité des conférences offertes et organisées en collaboration avec le Comité Formation.

Des formations en tout genre ont été offertes aux congressistes qui ont pu cumuler 15 heures de crédit pour la formation continue obligatoire : droit criminel, responsabilité civile, droit fiscal, droit des affaires, droit de la famille, développement professionnel et beaucoup d'autres pour que tous puissent y trouver leur compte. Plusieurs conférenciers de renom ont participé à cet événement, notamment l'Honorable Eugene Rossiter, juge en chef de la Cour canadienne de l'impôt, l'Honorable Louise Mailhot, Ad. E., ex-juge de la Cour d'appel du Québec, l'Honorable Claude Champagne, juge à la Cour Supérieure, M^e Guy Du Pont, Ad. E., M^e Paul M. Martel, Ad. E., M^e François-X. Simard jr, Ad. E., et M^e Luc Deshaies, ancien Bâtonnier de Montréal. Cette année, le JBM a choisi d'utiliser la traditionnelle période de plénière du vendredi pour discuter du thème de la Situation de l'emploi chez les jeunes avocats avec un panel composé de personnalités influentes du milieu juridique incluant notamment M^e Sébastien Lebel-Grenier, Doyen de la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, M^e Dyane Perreault, Directrice du Service aux membres du Barreau du Québec et M^e Dominique Tardif, Vice-Présidente de ZSA Recrutement juridique.

Comme à l'habitude, la première journée du Congrès s'est terminée par le cocktail des collaborateurs où le JBM a pris soin de souligner et remercier les bénévoles pour leur travail durant l'année. Les participants ont pu profiter de la terrasse du Palais des Congrès et prendre un verre dans une ambiance de pub sportif (malgré l'élimination hâtive de nos Glorieux).

Enfin, le Congrès a été le théâtre de l'assemblée générale annuelle qui s'est déroulée le vendredi midi. À cette occasion, le nouveau conseil d'administration élu par les membres est entré en fonction pour le mandat 2015-2016.

GALA « LES LEADERS DE DEMAIN »

C'est le 26 novembre 2015 que le JBM a récidivé avec la 9^e édition de son Gala, tenu au Théâtre Rialto. Plus de 275 avocats, jeunes et moins jeunes, membres de la magistrature, parents et amis étaient présents pour applaudir les finalistes. La soirée a débuté avec un cocktail dinatoire et s'en est suivie la cérémonie qui a été animée par M^e Joséane Chrétien, ancienne présidente du JBM.

Le JBM a donc présenté les vingt-et-un finalistes choisis parmi la centaine de candidatures reçues. Les dossiers des candidats ont été étudiés par le Conseil des Gouverneurs, composé d'éminentes personnalités du milieu juridiques montréalais.

Sept jeunes avocats et avocates montréalais s'étant démarqués dans leur domaine de droit respectif par l'excellence de leur dossier, leur implication sociale, leurs réalisations personnelles et professionnelles ainsi que par leur vision ont été nommés « Avocat(e)s JBM de l'année 2015 ». Félicitations aux gagnants :

- M^e **Frédérique Bertrand-Le Borgne** (*Trudel Nadeau Avocats*), pro bono / implication sociale ;
- M^e **Olivier Charbonneau** (*DPCP*), droit criminel et pénal ;
- M^e **Guillaume Lavoie** (*Lavery*), droit corporatif ;
- M^e **Jamilla Leboeuf** (*BNP Paribas*), pratique en contentieux / juriste de l'État ;
- M^e **Léon Moubayed** (*Davies*), litige civil et commercial ;
- M^e **Karine Péloffy** (*CQDE*), carrière alternative ;
- M^e **Benjamin Prud'homme** (*Robinson Sheppard Shapiro*), droit familial.



DÉVELOPPEMENT INTERPROFESSIONNEL

ADMINISTRATEUR RESPONSABLE DU COMITÉ

ME JONATHAN PIERRE-ÉTIENNE



MEMBRES

M^{es} Hubert-Martin Cap Dorcelly, Laurence El fatih, Nir Ellouby, Judith-Renée Léon, Laurence Mathurin, Julie Paré, Elise Forest Poudrette, Mathieu Vespa.

MANDAT

La mission du Comité Développement inter-professionnel (CDIP) est de favoriser le développement professionnel des membres du JBM en créant des opportunités de développement d'affaires ainsi que de réseautage avec d'autres jeunes avocats et/ou professionnels et en offrant de la formation axée sur l'exercice de la profession.

Le CDIP a également comme mission de créer et renforcer des liens avec les autres associations de jeune barreau, que ce soit au Québec, au Canada ou à l'étranger, notamment en accueillant les invités internationaux durant la semaine de la rentrée judiciaire au mois de septembre de chaque année.

RÉALISATIONS

RENTÉE JUDICIAIRE 2015

La rentrée des Tribunaux en 2015 a accueilli cette année près d'une soixantaine d'avocats représentant les jeunes barreaux de Bordeaux, Bruxelles, États-Unis, Genève, Lausanne, Luxembourg, Paris et Toulouse. Plusieurs activités furent organisées par les bénévoles pour faire découvrir notre ville en plus de celles découlant de la rentrée officielle du Barreau de Montréal.

C'est au cocktail de la Rentrée, tenu à l'hôtel de ville de Montréal, que les prix des concours oratoires, le Prix Paris-Montréal et International Debate Championship ont été annoncés sous les applaudissements de centaines de confrères et consœurs de tous les Barreaux. C'est M^e David Apelbaum de la Conférence des avocats du Barreau de Paris qui a remporté la première place au prix Paris-Montréal et M^e Will Johnson de l'American Bar Association – Young Lawyers Division qui fut grand vainqueur du YBM' International Debate Championship. Les membres du jury 2015 du prix Paris-Montréal étaient L'honorable Marie-Josée Hogue, Cour d'appel du Québec, M^e Caroline Larouche, Présidente du Jeune Barreau de Montréal, M^e Louis-Romain Riché, 4^e secrétaire de la Conférence des Avocats du Barreau de Paris, M^e Lobsang Duchunstang, Secrétaire avocat Jeune Barreau de l'Ordre des Avocats de Genève, M^e Etienne Durand-Raucher, Premier secrétaire de la Conférence du Jeune Barreau de Toulouse, M^e Pierre-Yves Thoumsin, Président de la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles, M^e Harry Pierre-Étienne, avocat, Directeur des poursuites criminelles et pénales et ceux du International Debate Championship The Honourable David Collier, Superior Court of Québec, M^{re} Extra Junior Laguerre, Vice-President, Young Bar of Montreal, M^{re} Lacy L. Durham, Chair, American Bar Association -Young Lawyers Division, M^{re} Louis-Philippe Pelletier-Langevin, President, Jeune Barreau de Québec, M^{re} Éric Dufour, Procureure générale du Québec.

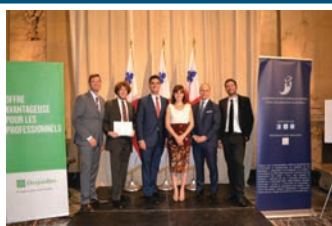
LA CONFÉRENCE LEX'STARTUP (10 MARS 2016)

Le CDIP en collaboration avec le Comité Formation a donné naissance à un tout nouvel événement pour permettre aux jeunes entrepreneurs de tous les milieux de se réunir et d'échanger sur une foule de sujets touchant l'entrepreneuriat à la conférence Lex'StartUp. Tous s'étaient rassemblés pour assister à des conférences données par des invités de marque du monde des affaires et de l'innovation.



LE COCKTAIL INTERPROFESSIONNEL (10 MARS 2016)

Le cocktail interprofessionnel eut lieu suite à la formation Lex'StartUp. Cette deuxième édition prenait assise sur la première, tenue l'année dernière à l'hôtel Nelligan. Plus de 300 jeunes professionnels ont été présents lors de ce deuxième rendez-vous. Une section spéciale «lounge» a été incorporée au cocktail pour assurer une plus grande visibilité aux commanditaires de l'événement et leur permettre d'avoir un contact privilégié avec les jeunes professionnels en leur offrant un verre et la possibilité d'échanger. Les participants ont adoré cette formule.





ADMINISTRATRICE RESPONSABLE DU COMITÉ

ME LAURÉANNE VAILLANT

MEMBRES

M^{es} Alexander Bayus, David Bessette, Mélanie Charlebois, Andrew Cuttini, Nazzanine Dadkhah, Saranya Danasekaran, Laurianne Dusablon-Rajotte, Julien Fortier, Jeanne Hardy, Alexander MacAngus, Magali Maisonneuve, Laurence Mathurin, Charles St-Pierre, Guillaume Talbot-Lachance.

MANDAT

Le Comité Marketing (« Comité ») a pour mandat de formuler des recommandations quant à l'uniformité de l'image du Jeune Barreau de Montréal (« JBM »), d'assurer la cohérence des messages qu'il véhicule et de l'utilisation de ses outils de communication afin d'en maximiser l'impact et de rejoindre ses membres

de façon efficace. Le Comité sert de remue-méninge à la Direction générale du JBM et vient en soutien aux autres comités dans leurs différentes activités, de même que dans les grands projets du JBM.

RÉALISATIONS

Après une longue réflexion et une certaine attente, le Comité, appuyé par la Direction générale, est fier de vous présenter le nouveau site web du JBM, dont le contenu remanié et la nouvelle interface facilitera votre expérience en ligne. De la section Nouvelles, au calendrier, en passant par l'inscription aux activités, tout a été soigneusement repensé pour améliorer votre navigation et vos recherches sur le nouveau site web.

C'est avec plaisir que le JBM vous présente son nouveau site web!



Les médias du JBM jouent un rôle primordial pour rejoindre efficacement ses membres, mais également pour informer les différents intervenants de la communauté juridique québécoise et le grand public des activités du JBM, de ses actions ainsi que de ses positions sur les sujets d'actualité juridique et politique.

Fort de son Plan d'action sur les médias sociaux déposé l'an dernier, le Comité s'est également donné comme objectif cette année de porter la réflexion plus loin en mandatant un sous-comité, présidé par M^{me} Laurianne Dusablon-Rajotte, qui permettra d'établir les bases d'un Plan de contenu Marketing pour toutes ses activités, et ce afin de toujours mieux cibler les besoins de ses membres. Un rapport préliminaire est présentement en cours de rédaction et un Plan de contenu Marketing final est prévu d'être transmis à la Direction générale au cours du prochain Mandat.

C'est également dans cette optique que la Direction générale et les membres du JBM, continuent d'utiliser les médias sociaux en publiant davantage de nouvelles reliées aux différentes activités du JBM et en utilisant les outils à leur disposition tels que les mots-clés (hashtags). L'objectif visé demeure d'accroître la visibilité du JBM sur ses nouveaux médias.

#JBM

FORMATION

ADMINISTRATRICE RESPONSABLE DU COMITÉ
ME SABINE UWITONZE



MEMBRES

M^{ES} Mylène Lemieux (Vice-présidente Congrès), Tobit Martel (Vice-Président Innovation), Adam Villeneuve (Vice-président au calendrier régulier), Bertrand Gervais (membre honoraire "ad hoc"), Niva Beaudoin, Soobin Chun, Précilia Hijazi, Ata Kassaian, Romy Laliberté, Elizabeth Tran, Mathieu Vespa

MANDAT

Le comité Formation a pour mission d'offrir aux membres du JBM un programme de formation de qualité sur des sujets d'intérêt, d'actualité ou sur le perfectionnement professionnel répondant aux critères de reconnaissance de la formation obligatoire du Barreau du Québec et ce, réparti tout au long de l'année sous forme de dîners-conférences et lors du congrès annuel du JBM.

RÉALISATIONS

CALENDRIER RÉGULIER DE FORMATIONS

Au cours de l'année 2015-2016, le comité Formation a présenté une série de douze (12) dîners-conférences. Au total, 18 heures de formation ont été dispensées par le JBM.

16 SEPTEMBRE 2015	<i>Causerie : Réflexions sur la relation entre les tribunaux et les médias</i>	Hon. Richard Wagner, Cour suprême du Canada
30 SEPTEMBRE 2015	<i>La représentation des personnes atteintes de troubles mentaux</i>	Me Jean-Pierre Ménard, Ad. E, Ménard, Martin Avocats
14 OCTOBRE 2015	<i>Le nouveau Code. Une nouvelle approche : prise 2</i>	Hon. Danielle Turcotte, Cour supérieure du Québec
28 OCTOBRE 2015	<i>Pour un droit de la famille adapté aux nouvelles réalités conjugales et familiales : le rapport du Comité consultatif sur le droit de la famille</i>	Me Alain Roy, Professeur titulaire à la Faculté de droit, Université de Montréal
11 NOVEMBRE 2015	<i>Le nouveau Code de procédure civile « Le jeune C.p.c. pour les jeunes avocat(e)s »</i>	M. le bâtonnier Claude G. Leduc, Cabinet Mercier Leduc, s.e.n.c.r.l.
25 NOVEMBRE 2015	<i>Clauses de divulgation : de la vérification diligente à la rédaction</i>	Me Mireille Fontaine, Gowling WLG
9 DÉCEMBRE 2015	<i>Le leadership selon Fabrice Vil : Le jeune avocat du 21e siècle – quelques réflexions</i>	Me Fabrice Vil, Co-fondateur et Directeur Général, Pour 3 Points
27 JANVIER 2016	<i>Crédibilité : Le non-verbal, plus important que vous pensez</i>	Me Vincent Denault, Groupe Vincent Denault
3 FÉVRIER 2016	<i>L'interrogatoire en chef : un art à maîtriser pour tous plaideurs</i>	Me Hubert Camirand, Langlois Avocats, s.e.n.c.r.l.
17 FÉVRIER 2016	<i>Jurisprudence récente en lien avec le nouveau Code de procédure civile du Québec</i>	Me Jolaine Choinière, SOQUIJ, Me Alexandre Di Giacobbe, SOQUIJ
30 MARS 2016	<i>Les clauses restrictives : conseils pratiques et stratégiques</i>	Me Marianne Plamondon, Norton Rose Fulbright Canada
6 AVRIL 2016	<i>Les remèdes en vertu de l'article 24 (1) de la CCDL</i>	Me Martin Latour, Latour Dorval

L'ÉVÈNEMENT LEX'STARTUP : LE RENDEZ-VOUS DES JEUNES ENTREPRENEURS (10 MARS 2016)

Le Comité Formation a collaboré avec le Comité Développement international et professionnel pour mettre sur pied un tout nouveau rassemblement de professionnels pour le JBM. Au programme, un après-midi complet de formation avec, entre autre, Sylvain Carle de FounderFuel (anciennement chez Twitter), Christian Houle de Phazon, Béatrice Couture de Innocité, Thomas Geissmann de Busbud, et plus encore! Un réel succès!

FORMATIONS POUR LE CONGRÈS ANNUEL DU JBM (12 ET 13 MAI 2016)

Un horaire comprenant 25 conférences étalées sur deux jours a été élaboré par le Comité Formation conjointement avec les membres du Comité Congrès-Gala. Des juristes de renom sont conviés à titre de conférenciers, alors que les sujets diversifiés permettent de rejoindre des avocats de tous les domaines de pratique.

RECHERCHE ET LÉGISLATION



ADMINISTRATRICE RESPONSABLE DU COMITÉ

M^e LÉA MAALOUF

MEMBRES

Rédactrice en chef du Blogue du CRL : M^e Audrey-Anne Guay

M^{es} Mélissa Bazin, Stéphanie Beaupré-Camirand, Coline Bellefleur, Vicky Berthiaume, David Bessette, Laurence Bich-Carrière, Julie Bouthillier, Cynthia Brunet, Laurence Burton, Frédéric Carle, Sophia Claude, Audrey Corsi Caya, Stéphanie Destrempe, Lina Fadlalla, Maxime Fournier, Audrey Gervais, Rizwan Gondal, Émilie Gonthier, Francis Hemmings, Vanessa Hergett, Ashley Kandestin, Molly Krishtalka, Simon Laliberté, Lucie Lanctuit, Anabel Médina Gimenez, Élène Moussa, Anushua Nag, Sarah D. Pinsonnault, Inma Prieto, Vincent Ranger, Rachel Rioux-Risi, Simon Rocheleau, Magdalena Sokol, Eric Svoboda, Elizabeth Tran, Adam Villeneuve, Bin Zeng

MANDAT

Le Comité Recherche et législation (« CRL ») assure une vigie jurisprudentielle ainsi qu'une vigie législative et réglementaire, en collaboration avec le Comité Affaires publiques (« CAP »), visant à recenser les nouveautés juridiques susceptibles d'avoir une incidence sur les membres du JBM et le public en général. Le CRL vulgarise cette information par l'entremise du Blogue du CRL. De plus, le CRL conseille les administrateurs du JBM quant à l'occasion de faire des représentations ou des commentaires relativement à tout développement législatif ou réglementaire. Finalement, il donne également son avis au conseil d'administration quant à toute opportunité d'intervenir dans le cadre d'un litige judiciaire impliquant des valeurs défendues par le JBM ainsi que l'intérêt des jeunes avocats.

RÉALISATIONS

Le travail acharné des membres du CRL au cours du mandat 2015-2016 a contribué au rayonnement et à la visibilité du JBM en diffusant du contenu juridique utile pour non seulement tous les avocats du Québec, mais aussi les justiciables. Des remerciements chaleureux leur sont adressés individuellement et collectivement.

BLOGUE DU CRL

Cette année, l'équipe de rédacteurs du Blogue, qui inclut des avocats exerçant dans divers domaines de droit, a été dirigée par M^e Audrey-Anne Guay qui a agi comme rédactrice en chef du Blogue.

Le site Web du Blogue peut être consulté au www.blogueducrl.com et offre une variété de billets qui touchent un large éventail de sujets, tels que le droit civil, procédure civile, droit familial, droit criminel, faillite et insolvabilité, droit constitutionnel, etc. Cette année, un sous-comité composé de quelques membres du CRL a été créé afin d'assurer une veille hebdomadaire de la jurisprudence d'intérêt pouvant faire l'objet de billets. En 2015-2016, plus de 250 billets ont été publiés et ceux-ci ont attiré plus de 20 000 visites d'internautes. Ces derniers représentent un lectorat varié qui inclut, non limitativement, des praticiens, étudiants et stagiaires, magistrats et justiciables.

10 JUGEMENTS ESSENTIELS

Le CRL présente ponctuellement des textes résumant des jugements d'intérêt portant sur un domaine de droit général ou un sujet plus pointu du droit. Cette chronique, publiée sous le nom de « 10 jugements essentiels », est disponible sur le Blogue du CRL. Cette année, le sujet suivant a été abordé : Les leçons des tribunaux québécois en droit de la franchise.

ASTUCES DE LA MAGISTRATURE

Le CRL a continué de publier pendant le mandat 2015-2016 la chronique intitulée « Astuces de la magistrature » qui offre de l'information fort utile et avantageuse aux avocats plaidants, soit les meilleurs trucs et astuces de membres de la magistrature qui président l'instruction d'auditions ou de procès sur ce qui fonctionne (et sur ce qui fonctionne moins bien) devant eux. Cette chronique est toujours très appréciée des lecteurs.

PROJETS EN COURS

Un sous-comité a été créé afin de changer la facture visuelle du Blogue, tant au niveau esthétique qu'au niveau de la fonctionnalité. Les travaux de ce sous-comité continueront l'an prochain afin d'offrir un nouveau site pour le Blogue qui s'arrimera avec le nouveau site Web du JBM.

De plus, un projet conjoint avec le Comité des services juridiques pro bono a été discuté afin de solliciter plus de participation d'étudiants en droit sur le plan de rédaction pour le Blogue. Avec l'appui des membres du CRL, ils pourront rédiger et faire publier des résumés de jurisprudence qui leur permettront de, non seulement, développer des compétences en analyse et rédaction juridique, mais aussi d'obtenir de la visibilité à cet égard.

RELATIONS AVEC LES MEMBRES

ADMINISTRATRICE RESPONSABLE DU COMITÉ
ME SOPHIA ROSSI LANTHIER



MEMBRES

M^{es} Ariane Bergeron St-Onge, Alexandre Bien-Aimé, Marie-Andrée Boutin-Clermont, Émilie Champagne, Roseline Cloutier, Véronique Gaudette, Alex Giroux, Stefano Mingarelli, Christine Paquin, Elizabeth Perreault, Lucrezia Plutino, Simon Rochelau, Kathy Simard, Charles St-Pierre, Eric Svoboda, Martin Thibault.

MANDAT

Le Comité Relations avec les membres (le « CRM ») vise à renforcer les liens entre le JBM et ses membres. Cette mission implique la promotion du JBM, de ses événements et des services qu'il offre à ceux-ci. Le CRM tend ainsi à favoriser le réseautage entre les membres du JBM, lesquels appartiennent à des groupes d'années de pratique et à des milieux de travail diversifiés. Le CRM a également pour objectif de créer des liens avec ses futurs membres en s'impliquant auprès des associations étudiantes des différentes facultés de droit.

RÉALISATIONS

SUIVI DES ÉTATS GÉNÉRAUX

En plus de contribuer au Rapport sur la situation de l'emploi chez les jeunes avocats au Québec finalisé et diffusé cette année par le JBM, le CRM s'est penché sur certains enjeux découlant de celui-ci.

Plus particulièrement, le CRM a étudié la question de la cotisation professionnelle chez les jeunes avocats. À cette fin, le CRM s'est penché sur le processus menant à la détermination de la cotisation ainsi que sa composition. Des travaux ont également été effectués afin de comparer notre situation en terme de cotisation professionnelle à celle des autres ordres professionnels au Québec et des barreaux de l'extérieur du Québec. Cette étude permettra au JBM de faire les constats qui s'imposent quant à cette question.

PROMOTION DU JBM AUPRÈS DES FUTURS MEMBRES

Le CRM a organisé cette année plusieurs événements de type 5 à 7 ou dîners au sein des facultés de droit de l'Université de Montréal, de l'Université McGill, de l'Université d'Ottawa, à l'UQAM ainsi qu'à l'École du Barreau de Montréal. Ces événements visaient à mettre en contact les étudiants avec des avocats membres du JBM exerçant des carrières issues de divers champs de pratique, en plus de promouvoir directement le JBM auprès des futurs membres. De plus, le 5 à 7 à l'Université d'Ottawa a été précédé d'une conférence portant sur la situation de l'emploi chez les jeunes avocats qui fut grandement appréciée. À l'Université McGill, le dîner a été consacré à un panel de discussion fort intéressant sur le développement et l'utilisation judicieuse d'un réseau professionnel.

PROJET PILOTE DE JUMELAGE

Le CRM en collaboration avec l'Association des diplômés en droit de l'Université de Montréal (ADDUM) et l'Université de Montréal a lancé au début de l'année 2016 un projet pilote de jumelage auprès des étudiants de l'UdeM.

Grâce à cette initiative du CRM et à la précieuse collaboration de l'ADDUM et de l'Université de Montréal, plus d'une quarantaine d'étudiants ont été jumelés avec des avocats membres du JBM ou de l'ADDUM exerçant dans divers domaines de pratique.

Ces jumelages ont donné lieu à de belles rencontres entre les étudiants et avocats participants lors desquelles ont été discutés, dans un cadre informel, des sujets comme les études, les stages ou la profession. Tous les collaborateurs ont d'ailleurs manifesté beaucoup d'intérêt à reprendre le projet l'an prochain. Bref, un réel succès !

SERVICES JURIDIQUES PRO BONO



ADMINISTRATEUR RESPONSABLE DU COMITÉ

ME EMILE LANGEVIN

MEMBRES

M^{es} Elsa Kelly-Rhéaume (Vice-présidente), Daphné-Maude Thivierge (Vice-présidente), Mina Chamsi (Secrétaire), Madame Gabrielle Leblanc (Coordonnatrice Services juridiques pro bono); Maryse Ali, Daniel Aubé, Nada Belhadfa, Marie-Pierre Bétournay, Dominique Boutin, Roxane Charpentier, Geneviève Chevalier, Catherine Coursol, Irina Croitoriu, Chantale Dallaire, Anaïs de Lausnay, Sébastien Delisle, Jennifer Desaulniers, Monsieur Mohamed Diare, Pierre-Richard Deshommes, Vanessa Dorval, Virginie Dufresne-Lemire, Raphaëlle Dupras-Leduc, Laurianne Dusablon, James Ébongué, Anne Ellefsen-Gauthier, Alex Giroux, Elyse Guertin-Gallichan, Precilia Hijazi, Cindy Ho, Marlène Iradukunda, Cansu Dilan Isik, Malyka Jean-Baptiste, Lysandre Laferrière, Marianne Lajoie, Julie Langlois, Lisa LeRoy, Magali Maisonneuve, Ariane Mallette, Sofiya Marunych, Claudine

Martineau-Langevin, Madame Renata Massoud, Cesar Mendoza-Carrillo, Céline Mukasonga, Dongui Ouattara, Monsieur William Plante-Bischoff, Élisabeth Pinard, Daniel Rebecca Michaelle, Marie-Ève Rock, Catherine Rousseau, Farah Rousseau, Sophie Roy, Madame Zila Savary, Eric Stachecki, Marie-Noël St-Hilaire, Camille Taillefer, Laura Thibault, Elizabeth Tràn, Sabrina Vigneau-Courchesne et Patrick Zakaria.

MANDAT

La mission du Comité Services juridiques pro bono est d'améliorer l'accessibilité à la justice en offrant à la population divers services juridiques gratuits et en organisant des activités communautaires et charitatives.

RÉALISATIONS

SERVICE DE PRÉPARATION À UNE AUDITION

Le service de préparation à une audition (SPA) a été mis en place en 1995 dans le but d'améliorer l'accessibilité à la justice de même que d'en faciliter l'administration. Les consultations gratuites de 30 minutes offertes sur l'heure du dîner du lundi au vendredi permettent ainsi aux justiciables de recevoir de l'information sur le déroulement de l'audience, sur le rôle des différentes parties ainsi que sur les règles de preuve et de procédure. Initialement, le service visait uniquement les justiciables ayant une audition devant la Cour du Québec, division des petites créances, mais depuis ce temps, ont été ajoutées la Régie du logement, la Commission des relations du travail et la Cour d'appel du Québec.

Compte tenu de l'augmentation du nombre de demandes pour les SPA, le Palais de Justice de Montréal a gracieusement mis à la disposition du JBM une troisième salle pour les rencontres entre les avocats bénévoles et les justiciables sur l'heure du dîner.

SERVICE D'INFORMATION JURIDIQUE À LA COUR MUNICIPALE (SIJ)

Depuis mai 2011, le Service d'information juridique à la cour municipale de Montréal (SIJ) vise à apporter une aide ponctuelle aux accusés qui ne sont pas représentés par avocat devant la cour municipale de Montréal dans les affaires criminelles ainsi que les affaires pénales ayant un impact important. Les avocats bénévoles sont de garde tous les jours, de 9 h 30 à 12 h 30 au local consacré à cet effet à la cour municipale de Montréal et informent les accusés de leurs droits lorsque ceux-ci sont référés par les juges.

MÉDIATION SUR PLACE AUX PETITES CRÉANCES

Le service de médiation sur place aux petites créances est un projet qui a été réalisé en collaboration avec la Cour du Québec et le Barreau de Montréal. Ce projet-pilote du JBM a été mis sur pied en novembre 2014. Dans le cadre de ce programme, les parties présentes le jour de leur audition sont invitées à participer à une séance gratuite de médiation d'une heure avant leur audition. Dans le cas où la médiation ne serait pas concluante, le juge entend leur dossier au fond.

CLINIQUE JURIDIQUE TÉLÉPHONIQUE DU JBM

La 28^{ième} édition de la Clinique juridique téléphonique du JBM s'est déroulée du 23 au 24 avril 2016. Plus de 100 avocats bénévoles se sont inscrits pour donner, gratuitement, des conseils juridiques et ces derniers ont répondu à plus de 1600 appels grâce à la participation du Barreau du Québec, de Desjardins et de Shadley Battista Costom.



Barreau
du Québec



Desjardins

Coopérer pour créer l'avenir

SHADLEY BATTISTA COSTOM S.E.N.C.



PARTENARIAT AVEC POUR 3 POINTS

Dans le cadre du partenariat avec Pour 3 Points, un organisme à but non lucratif qui est présent dans plusieurs écoles de secteurs défavorisés de la Ville de Montréal, dont la mission est la formation d'entraîneurs sportifs en coaches de vie, le JBM a organisé une activité de levée de fonds qui a permis de recueillir plus de 5 500 \$. Nous avons également tenu la première édition d'une activité de Noël dans laquelle des membres du JBM ont été appelés à coordonner une journée d'activités sportives avec les jeunes participants de Pour 3 Points.

pour3points

PARTICIPATION DU JBM AU SALON VISEZ DROIT

Encore cette année, le JBM étant présent au Salon Visez Droit organisé par le Barreau de Montréal du 11 au 14 avril 2016. Le JBM y a tenu un kiosque et y a fait la promotion de ses services à la population. Ce fut également l'opportunité d'échanger avec d'autres organismes de la région de Montréal offrant des services juridiques pro bono et de faire la publicité pour les différents services juridiques gratuits du JBM.

« MERCREDI, J'EN PARLE À MON AVOCAT! »

Les jeunes âgés entre 12 et 20 ans ont également droit aux services des bénévoles afin d'obtenir de l'information et des conseils juridiques gratuits sur une multitude de sujets. Ainsi, durant le mandat 2015-2016, plusieurs jeunes chaque mois ont discuté directement avec un avocat bénévole et posé leurs questions.



JURI-CONSEIL AUX ENTREPRISES

Ce service s'adresse à tout entrepreneur en phase de démarrage d'entreprise désireux bénéficier d'une consultation juridique gratuite d'une heure auprès d'un avocat bénévole.

STATISTIQUES

Du 1er avril 2015 au 31 mars 2016, au total plus de **2500** personnes ont bénéficié de services juridiques pro bono :

- **Service de préparation à une audition devant la Cour du Québec, division des petites créances : 1100**
- **Service de préparation à une audition devant la Commission des relations du travail : 29**
- **Service de préparation à une audition devant la Régie du logement : 175**
- **Service de préparation à une audition devant la Cour d'appel du Québec : 10**
- **Service d'information juridique à la cour municipale : 915** accusés non représentés ont bénéficié de l'aide d'une trentaine d'avocats bénévoles qui ont été de garde lors de **245** avant-midis.
- **Mercredi, j'en parle à mon avocat : 65**
- **Juri-conseil aux entreprises : 166**
- **Médiation sur place aux Petites créances : 55%** des dossiers assignés ont accepté de participer à une médiation, **66%** sont parvenus à une entente, ce qui a permis de doubler le nombre de dossiers mis au rôle dans les salles où les médiateurs étaient présents. 90% des justiciables ayant participé au programme recommanderaient la médiation sur place aux Petites créances, et ce peu importe l'issue de la séance de médiation

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION



ADMINISTRATRICE RESPONSABLE DU COMITÉ

ME MYRIAM BRIXI

MEMBRES

M^{es} Julie-Anne Archambault, Nada Belhadfa, Marie-Andrée Boutin-Clermont, Philippe Brouillette, Bertrand Delorme, Sophie Deschênes-Hébert, Christopher Dicecca, Michèle Frenière, Pierre-Marc Gendron, Vincent Guérard, Antoine Guilmain, César Mendoza, Julie-Anne Petrilli, Sarah Pinsonnault, Joanie Poirier, Marie-Christine Robert, Adrien Salas, Mélissa Schetagne, Sandrine Siewe, Anthony Soliman, Alexandre Thibeault, Elizabeth Tràn.

MANDAT

Le Comité Technologies de l'information (CTI) a pour mandat de contribuer au développement des compétences de ses membres en matière des technologies de l'information notamment en organisant la conférence Legal.IT et en favorisant les échanges entre les membres par le biais de ces technologies.

RÉALISATIONS

Le JBM a créé le CTI en considération de l'importance fulgurante que prennent les nouvelles technologies de l'information dans la pratique du droit. S'il est vrai que le droit n'évolue pas au rythme des technologies de l'information, nous devons apprendre à arrimer notre pratique à cette réalité 2.0 avec la plus grande des agilités.

Et c'est en ce sens que j'ai eu le plaisir cette année de travailler avec les nombreux bénévoles et membres du comité. C'est en tout premier lieu grâce à nos membres que chaque année nous parvenons à maintenir un niveau d'excellence, d'innovation et de profondeur à nos événements.

LEGAL.IT 2016 – 21 MARS 2016

Le 21 mars 2016, le CTI a présenté la 10^e édition de la Conférence Legal.IT au Centre des Sciences de Montréal. Encore cette année, cet événement fut un réel succès! Plusieurs nouveaux participants ont assistés avec enthousiasme à notre événement et les « habitués » sont demeurés fidèles au rendez-vous. Néanmoins, après cette 10^e édition, il est probablement temps de revoir la formule afin de relancer l'engouement qui entoure la Conférence.

Legal.IT est de fait la plus importante conférence au Canada sur l'impact des technologies de l'information et leur potentiel pour le droit. La conférence Legal.IT est née en 2007 sous l'impulsion de M^e Dominic Jaar et n'a cessé d'accroître sa renommée depuis. Depuis, elle est devenue une véritable tradition juridique au service du progrès technologique.

RÉFORME DU SITE WEB DU JBM

Le site web du JBM a débuté sa cure beauté! Le CTI est fier de participer à cette initiative en partenariat avec le Comité Marketing. Restez branchés sur les changements à venir et n'hésitez pas à nous transmettre vos idées et commentaires.

AVANCEMENT DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION DANS LA PRATIQUE DU DROIT

Le CTI continue à travailler sur la veille des technologies de l'information et travaillera en collaboration avec les autres comités du JBM afin de poursuivre ses efforts et tenir ses membres informés des nouvelles avancées juridiques dans ce domaine.

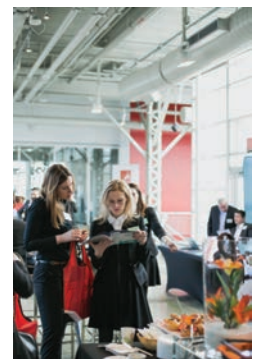




LE JBM EN IMAGES



LE JBM EN IMAGES



JEUNE BARREAU DE MONTRÉAL
MAISON DU BARREAU
445, BOULEVARD ST-LAURENT
BUREAU RC-03
MONTRÉAL (QUÉBEC) CANADA
H2Y 3T8

TÉLÉPHONE : 514.954.3450
TÉLÉCOPIEUR : 514.954.3496
COURRIEL : info@ajbm.qc.ca